



50 FOCUS SYNDICAT NATIONAL DES SCÈNES PUBLIQUES

LES SCÈNES PUBLIQUES IRRIGUENT TOUT LE TERRITOIRE

Inscrites dans l'histoire des politiques culturelles et de la décentralisation, les scènes publiques permanentes forment un maillage essentiel sur tout le territoire. Créé en 1995, le Syndicat national des Scènes publiques a mesuré par des études chiffrées leur activité de diffusion, création et actions de terrain. Une observation bienvenue pour mieux connaître et mieux relier ce réseau majeur aux politiques publiques.

ENTRETIEN ► AGNÈS LOUDES

POUVOIR ET SAVOIR CONSOLIDER LA CULTURE

Vice-présidente du SNSP, Agnès Loudes, secrétaire générale du Théâtre Antoine-Vitez à Aix-en-Provence, défend l'idée d'une co-construction des politiques relatives aux scènes publiques avec les élus, qui soit basée notamment sur le conventionnement.

Quelle est, à vos yeux, la principale surprise de cette étude ?

Agnès Loudes : Je m'en doutais un peu mais elle montre que, parmi les personnels cadre, nous sommes à peu près à parité homme-femme. C'est un secteur féminisé, au niveau des directeurs et directrices. D'autre part, cette étude fait apparaître que nos scènes sont pluridisciplinaires. Tous les champs sont représentés, de manière assez équilibrée. C'est la preuve que les organismes tiennent compte du paysage local, sont à l'écoute de ce qui émerge. Nous ne sommes pas pour autant des salles polyvalentes. Nous sommes des équipes avec une identité, une direction, une autonomie de choix qui se fait avec le terrain, l'air du temps, les artistes, en résidence ou coproduction.

Les scènes publiques sont des lieux de création et pas seulement de diffusion.

A. L. : Exactement. On a tous les piliers. De la musique, du théâtre, des arts plastiques, de la programmation cinéma, du théâtre amateur, le travail avec les écoles de quartier, des grands orchestres qui viennent en résidence, des collaborations avec des festivals, de la mise en réseau, depuis le centre dramatique régional jusqu'au foyer rural ! Au sein des scènes publiques, il y a une grande disparité qui fait notre richesse. Beaucoup de lieux ont été créés par des artistes, comme le théâtre Antoine-Vitez où je travaille, rattaché depuis plus de vingt ans aux études théâtrales au sein de l'université d'Aix-en-Provence, fondé par des acteurs et metteurs en scène qui sont également enseignants chercheurs. Nous soutenons la jeune création et croisons les logiques universitaires, professionnelles et amateurs, en mettant notamment en place des ateliers et un Festival de théâtre amateur.



**“IL NE FAUT PAS
AVOIR PEUR D’UTILISER
DES MOTS ET DES
CHIFFRES, À L’ÉCHELLE
DES TERRITOIRES,
POUR DÉFENDRE NOTRE
SPÉCIFICITÉ CULTURELLE
FRANÇAISE.”**

AGNÈS LOUDES



© Fiona Loudes
Agnès
Loudes

Comment réagissez-vous au fait qu'un tiers seulement des scènes publiques bénéficient d'un conventionnement pluripartite et pluriannuel ?

A. L. : Cela nous fragilise. C'est une question politique. Les élus ont intérêt à conventionner les structures, les compagnies et les artistes. À définir un cahier des charges avec les personnes qui se voient confier de l'argent public. On avance, on fait un bilan, on change, on réajuste. Un cahier des charges, c'est un pacte, qui permet de déterminer ce que l'on va faire ensemble. Si la discussion se fait avec une seule collectivité locale, il suffit d'un revirement pour que, du jour au lendemain, tout s'arrête. C'est pour cela que nous sommes favorables aux financements croisés. Cela dégage du face-à-face un peu narcissique du directeur ou de l'artiste face à un élu. En associant le département et la région, certes c'est plus compliqué car chacun a ses attentes, ses logiques, mais le « compliqué », on le gère tous les jours. Monter un spectacle, c'est compliqué : trouver un auteur, un metteur en scène, une équipe, se séduire réciproquement, savoir si ça va être bien, si le public va venir... On est dans l'aléatoire en permanence. On passe notre temps à se convaincre et à écouter. À nous de montrer aux élus qu'ils ont un outil formidable entre les mains et à nous l'approprier conjointement. Il ne faut pas avoir peur d'utiliser des mots et des chiffres, à l'échelle des territoires, pour défendre notre spécificité culturelle française.

Propos recueillis par Vincent Bessières

INFOS PRATIQUES

Syndicat national des Scènes publiques,
75014 Paris.
Tél : 01 40 18 55 95.
Études consultables et téléchargeables
sur le site. www.snsfp.fr

Réunions et débats Cloître Saint Louis
à Avignon entre le 11 et le 18 juillet 2016.

Débat avec la FNCC, France Festivals
et Jean-Paul Guillot
L'emploi artistique et culturel :
moyen ou finalité des politiques culturelles
territoriales ?
Le 14 juillet 2016, à 14h30. Mairie annexe,
12 Place des Carmes.